



DOSSIER

LE BILAN DE
MI-MANDAT

ANIMATION

UN ÉTÉ FESTIF POUR
TOUS LES LILÔTS

BUDGET

TRANSFORMER LA
CONTRAINTE EN FORCE

- 04 Ça s'est passé ici
- 06 à 09 En bref
- 10 à 15 Dossier :
le bilan de mi-mandat
- 16 Budget : faire de la
contrainte une force
- 18 Un nouvel hôtel
d'entreprises
- 19 Zone bleue en test
- 20 Les Sayes : œuvrer
pour la biodiversité
- 21 PNRU : le point
sur les travaux
- 22 Zoom sur la
programmation estivale
- 23 Le Millénium
fait peau neuve
- 24 Ouverture des
inscription périscolaires
- 25 Une boîte à projets
pour vous
- 26 La parole aux habitants
- 28 Agenda
- 30 Expression politique



04



10 à 15



08



18



23



26



24



28



ÉDITO

Chères Lilôtes, chers Lilôts,

Comme de nombreuses villes en France, notre commune a été marquée ces derniers temps par des faits de violences urbaines inacceptables. L'ensemble des forces de l'ordre, des personnels de la commune, des partenaires, des élus municipaux, ont uni leur force pour prévenir les incidents, réparer les dégradations, nettoyer les espaces touchés. Pendant plusieurs jours, la mobilisation a été pleine et entière : coordination, organisation de cellules de crise, retrait des matières pouvant servir de combustibles, nettoyages des zones endommagées, rondes et présence permanente sur le terrain, soutien social... De nombreux agents, élus, mais aussi des citoyens volontaires ont pris des initiatives et participé à cet élan collectif pour préserver notre commune et la tranquillité de ses habitants. Je remercie chacun, et particulièrement notre police municipale pour son courage et sa méthode, et nos agents techniques pour leur réactivité et leur professionnalisme. La vie communale de ces derniers jours est aussi marquée par la vigueur des associations qui clôturent leur année par des moments festifs, par les galas de danse mettant en avant les talents locaux, les évènements sportifs qui témoignent de la belle énergie d'une grande partie de notre jeunesse. Merci aux bénévoles des associations qui permettent ces pratiques sportives, culturelles et sociales. Fidèle à mon engagement, j'ai réalisé devant vous un bilan de mi-mandat. C'est pour moi une obligation morale de transparence, de vous informer sur l'avancée du mandat. En tant qu'élus,

nous y sommes attentifs car nous sommes des citoyens au service des citoyens. Le 28 juin, lors de la soirée mi-mandat, j'ai pu mentionner que 53 de nos 112 engagements étaient déjà tenus. Les élus ont échangé avec vous sur leurs réalisations mais aussi parfois les difficultés à surmonter. Nous serons encore plus précis après l'été lors de soirées thématiques au cours desquelles nous aurons besoin de vos aspirations pour répondre à vos attentes. L'Isle d'Abeau sait être innovant. En mai, nous avons ouvert « La Passerelle », cet hôtel d'entreprises dédiées aux entrepreneurs. En entrée de la zone des Sayes, le bâtiment communal qui servait de lieu de stockage dispose dorénavant de neuf bureaux dont sept déjà attribués. Les partenaires permettent d'apporter les services attendus par les entrepreneurs. Beaucoup d'entre nous ont découvert les terrasses du Millé pour combiner culture et convivialité. Je vous souhaite de profiter au mieux des temps de loisirs et de détente qu'offre l'été, avec vos proches et les activités que vous appréciez. Les animations proposées sont variées afin que chacun de nous, quel que soit son âge, son quartier et ses centres d'intérêt puisse profiter de moments de détente. En espérant vous rencontrer très prochainement à la Mairie, en ville, au prochain Conseil Municipal ou à l'occasion des évènements communaux.

Bien à vous,
Cyril Marion
Maire de L'Isle d'Abeau
Vice-Président CAPI au Renouvellement
Urbain et à l'Habitat

SERVICE À LA POPULATION - ÉTAT CIVIL / VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30
1^{er} samedi du mois : 9h à 12h
(sauf le service vie associative et sportive)

CCAS - ESPACE DES SOLIDARITÉS OLYMPE DE GOUGES
Lundi : 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

SERVICE URBANISME
Lundi et vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.
Mercredi : 8h30 à 12h.

SERVICE CULTURE
Lundi, mardi, mercredi, Jeudi, vendredi :
9 h à 12 h et 13h30 à 17h30.

MAISON DES HABITANTS MICHEL COLUCCI
Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30
Jeudi : 13h30 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

LUOTHÈQUE
Lundi : 9h30 à 12h et 15h30 à 18h.
Mardi : 15h30 à 18h30.
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30.
Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h30.
Dernier samedi du mois : 9h30 à 12h.

POLICE MUNICIPALE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8 h 30 à 12 h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Samedi : permanence de 9h à 12h
(appeler le poste de police municipale avant de vous déplacer)

ID'A MAG #16

Une publication éditée
par la mairie de L'Isle
d'Abeau.

• **Juillet 2023**

• **ISSN** : en cours

• **Directeur de la publication** :
Cyril Marion

• **Adjoint à la Communication** :
Cédric Mellet

• **Rédaction** : Agence Tintamarre

• **Création graphique mise en page** :
Léa Alvarez pour Agence Tintamarre

• **4^e de couv** : Ville de L'Isle d'Abeau

• **Crédit photos** : Ville de L'Isle
d'Abeau, Benoît Gillardeau, Butterfly,
Epictura, Freepik, Mizu

• **Impression** : Imp. Fouquet
Simonet, impression sur du
papier recyclé.

id'a
L'ISLE D'ABEAU



01



04



02



05



03



06



07

01 Le 10 mai 2023, la collectivité et les associations partenaires ont célébré le 175^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Un événement convivial, festif et commémoratif.

02 Le Conseil Citoyen, a une nouvelle fois organisé un après-midi familial autour d'une série de plantations dans le Parc Saint-Hubert.

03 Près de 300 personnes étaient au rendez-vous pour l'édition 2023 de la fête des familles, dans le cadre de la Quinzaine de la parentalité.

04 Les amateurs de blues se sont retrouvés dans les jardins du Millé, pour la Blues Party. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les groupes programmés par l'association Blues Café.

05 Quelques mois après son ouverture au public, la ville et ses partenaires : l'État, la Région, le Département et la CAPI ont inauguré, le 12 juin, l'Espace des solidarités Olympe de Gougues.

06 Le soleil était au rendez-vous pour la guinguette des séniors organisée par le CCAS.

07 Les 7 groupes scolaires de la ville ont participé à la journée olympique, organisée en partenariat avec le CSBJ Athlétisme. L'Isle d'Abeau, une ville engagée pour le sport #terredejeux2024

JOBS D'ÉTÉ

51 jeunes s'engagent pour leur commune

Parmi les 70 jeunes de 16 à 17 ans qui ont postulé au Job dating « Chantier jeunes » le 29 mars dernier, 51 d'entre eux ont été retenus pour effectuer 28h de travail rémunérées. Ils viendront renforcer les équipes municipales du 1^{er} juillet au 2 septembre prochain. En plus de leur donner la possibilité cet été de se constituer un petit pécule, cette première expérience professionnelle leur permettra de découvrir le fonctionnement de leur commune et d'apporter leur bénéfice en s'impliquant au sein des différents services de la ville. Qu'il s'agisse du cadre de vie, de l'environnement, de l'entretien, du service scolaire, du portage de repas aux personnes âgées, de l'urbanisme ou encore de l'animation... On leur souhaite une bonne immersion dans le monde du travail !



AMÉNAGEMENT

Quartier du Bourg : vers un apaisement de la circulation

Pour réduire le trafic et augmenter la pratique de la marche et du vélo dans le quartier du Bourg, des aménagements expérimentaux ont été mis en place fin 2022 dans les rues du Didier, de Collonge et du Doupra. Le 3 mai dernier, à l'occasion d'une réunion publique, un bilan de la circulation a été présenté aux habitants grâce à des relevés réalisés au cours de cette expérimentation sur la rue du Didier. Ces derniers indiquent notamment que 85% des véhicules roulent désormais en dessous de 50km/h, dont la moitié d'entre eux, à moins de 30km/h... Par ailleurs, 18 places de stationnement ont été gagnées dans le quartier et des aménagements ont pu être réalisés pour favoriser les cyclistes et les piétons. Réunies en trois groupes en fonction de leurs lieux d'habitation, les 70 personnes ayant pris part à cette réunion ont ensuite été invitées à poursuivre ce travail en imaginant un plan de circulation idéal. Une synthèse de ce temps d'échanges est d'ores et déjà en cours et une réflexion est engagée avec les trois rapporteurs desdits groupes pour continuer d'améliorer la circulation dans ce quartier.

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



SÉCURITÉ

Deux dispositifs pour partir tranquille

L'Opération tranquillité vacances, gérée par la police municipale et la gendarmerie, est un service gratuit à disposition des habitants qui s'absentent de chez eux pendant une certaine durée. Durant leur absence, leur domicile est surveillé par les forces de l'ordre qui, en cas d'anomalie constatée, préviennent les bénéficiaires ou leur personne de confiance au plus vite. Proposé aux Lilôts depuis 2010, ce service est en constante évolution et très apprécié des habitants. Lors de la période estivale 2022, 160 foyers ont bénéficié de ce dispositif. Pour s'inscrire, rien de plus simple : un document est disponible au poste de police municipale ou à télécharger sur le site internet de la ville.

Autre outil de sécurité à disposition des habitants : le dispositif Voisins vigilants et solidaires, pour diffuser des informations liées à la prévention et à la sécurité entre ses membres. Les personnes inscrites signalent les événements inhabituels à leurs voisins, à la mairie et à la police, en postant une alerte sur le site web ou l'application du dispositif, ou par SMS. Les citoyens inscrits deviennent ainsi acteurs de leur propre sécurité et de celle de leurs voisins.

Instauré en 2014 à L'Isle d'Abeau, le dispositif compte 850 inscrits.

Vous souhaitez rejoindre le réseau, inscrivez-vous sur le site : www.voisinsvigilants.org



RENDEZ-VOUS

Le forum des associations se réinvente !

Comme chaque début d'année, le forum des associations est le moment idéal pour la commune de faire valoir la richesse de son tissu associatif. Pour vous réinscrire ou découvrir une nouvelle activité, rendez-vous donc le 2 septembre, de 9h à 16h au gymnase David Douillet. Sportives, culturelles ou encore caritatives, ce sont près de 90 associations qui seront accueillies pour vous présenter leurs disciplines, leurs actions et autres projets. Sports collectifs, tennis de table, tir à l'arc, vélo, pétanque, danse, musique, gaming, caritatif... Il y en aura pour tous les goûts.



Nouveau !

Le forum offrira une proposition sportive, musicale et artistique avec des initiations, démonstrations et animations. L'occasion de voir en conditions réelles les activités proposées par les associations de la ville.
Infos : www.mairie-ida.fr



CCAS

Handicap, nutrition, psychologie : des actions « santé » voient le jour

Sur 2023, le CCAS investit pleinement la thématique de la santé. Outre le travail sur le Contrat Local de Santé, de nombreuses actions sont mises en place.

Depuis le 27 juin, le CCAS propose sur rendez-vous, chaque mardi de 14h à 17h, une permanence « Handidaction ». Objectif : apporter des renseignements et une aide administrative auprès des personnes handicapées, qu'il s'agisse de remplir une demande d'Aide personnalisée autonomie (APA) ou de faire des démarches auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Le service peut également se rendre à votre domicile si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer. Autre initiative : le dispositif « Balance ton plat » propose jusqu'au 20 décembre 2023, en partenariat avec « Les Insatiables », huit ateliers créatifs dédiés à la bonne alimentation des jeunes. Une solution qui répond à un diagnostic posé par le service santé en matière de troubles alimentaires, de malnutrition et d'obésité dans la commune. Dernière initiative : de juillet à décembre, au sein de l'Espace des solidarités, l'Interm'aide familial propose aux jeunes de 12 à 25 ans ainsi qu'à leur famille d'intégrer des groupes de parole et un suivi individuel sur les questionnements relatifs à l'identité, la sexualité, le rapport au corps et la confiance en soi.

Infos : www.mairie-ida.fr/ccas



ESPACES EXTÉRIEURS ET ÉCOLOGIE

Fleurissement : les plantes vivaces privilégiées

Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie tiennent une part importante dans l'aménagement de la ville. Cette année, la municipalité a fait le choix de privilégier les plantes vivaces qui sont plus écologiques. Celles-ci consomment en effet moins d'eau que les plantes annuelles, résistent mieux à la sécheresse et pérennisent les massifs en refleurissant et se multipliant tous les ans. Pour utiliser au mieux la ressource en eau, les massifs bénéficient d'un paillage pour garder l'humidité et limiter la pousse d'herbes. L'arrosage automatique est également privilégié et programmé de nuit car il permet d'éviter l'évaporation de l'eau. Courant mai, les agents communaux du service technique ont ainsi planté de nombreuses vivaces dans L'Isle d'Abeau : Euphorbe, Sauge, Limonium, Lythrum, Gaura, Verveine...



TRANSPORTS

Ruban : un réseau simplifié, modernisé et plus performant

Le réseau de transports en commun « Ruban » sera entièrement revisité et actualisé en septembre 2023 pour coller au mieux aux nouvelles attentes de déplacements des usagers. Neuf lignes ont été imaginées pour simplifier le réseau, en remplacement des 8 lignes urbaines et des 7 lignes périurbaines qui constituent le réseau actuel. Ces neuf lignes permettront de desservir les quatre axes principaux du réseau en quinze minutes, comme la ligne reliant Bourgoin-Jallieu à L'Isle d'Abeau. Cette réorganisation améliorera également la desserte du centre commercial des Sayes. Les communes de Ruy-Montceau et Nivolas-Vermelle intégrant le réseau sur les lignes régulières, des connexions seront donc désormais possible avec L'Isle d'Abeau.

Côté services, les transports à la demande seront renforcés. Le fonctionnement de « Mobi'bus » (pour les personnes en situation de handicap) deviendra plus facile et les services « Ruban Nuit » et « Ruban Dimanche » permettront aux noctambules et aux voyageurs du dimanche de se déplacer plus sereinement. Enfin, autre nouveauté principale : il sera possible de rejoindre sept destinations de Bourgoin-Jallieu (le centre commercial Barbusse, l'hôtel de Ville et la gare mais aussi le Médipôle ou encore le pont Saint-Michel, Joliot-Curie et Maladière Branly) depuis les arrêts situés dans la zone d'Alicante, à L'Isle d'Abeau.

Plus d'infos sur : www.rubantransport.com

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Des travaux dans les écoles et à l'église pendant l'été



Comme chaque année, la municipalité profite de l'été pour mener à bien des travaux dans les équipements communaux. Cette année, plusieurs opérations sont ainsi prévues dans les groupes scolaires 11 - 14 et 17 et à l'église. Ces travaux sont menés avec trois objectifs : améliorer la mise en accessibilité des bâtiments (GS 14 « Les Chardonnerets ») dans le cadre de l'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé), tendre vers une meilleure performance énergétique des bâtiments (GS 11 « La Peupleraie » et GS 17 « Les Fauvettes ») pour atteindre une baisse de la consommation énergétique de 40 % d'ici 2030 dans le cadre du décret tertiaire, et enfin sécuriser, rénover et pérenniser le patrimoine (église). 317 054 euros de travaux (hors taxes) sont programmés dans les groupes scolaires (remplacement de verrière, mise en accessibilité avec l'installation d'un ascenseur, isolation des faux plafonds et remplacement des éclairages en LED). Enfin, le clocher de l'église va profiter d'un lifting. Ces travaux d'une durée de deux mois, d'un montant de 55 807 euros HT, sont volontairement planifiés durant l'été pour favoriser la période de nidification d'une espèce protégée, le choucas, autrement appelé la corneille des clochers.



INTERVIEW

« IL NOUS FAUT ÉCOUTER LES CITOYENS ! »

Cyril Marion, Maire de L'Isle d'Abeau, revient sur les circonstances et les défis qui ont marqué les trois premières années de son premier mandat.

Vous avez pris vos fonctions en pleine crise sanitaire, comment avez-vous vécu cette période ?

Cyril Marion : Quand nous sommes arrivés au mois de juin 2020, on savait que l'on devait agir sur cette crise qui avait démarré en mars, donc ce n'était pas une surprise... Mais il est vrai que c'était inédit. Pour pallier l'urgence, on a donc mis sur pied un plan de crise sanitaire, et on est rapidement devenu centre de dépistage, puis centre de vaccination pour tous ceux qui le souhaitaient. C'est une période qui a été instructive quant à la réactivité que nous avons dû déployer face à l'urgence de la situation. Mais cette crise a surtout été difficile pour nos concitoyens, notamment les plus fragiles : certains enfants ont pris des retards d'apprentissage, sans compter toutes les personnes âgées qui n'ont plus eu de contacts, les liens sociaux interrompus...

Les conséquences de la guerre en Ukraine et certains choix du gouvernement pèsent aujourd'hui sur le budget de la commune. Cela va-t-il impacter vos engagements ?

Les contraintes financières n'ont jamais été aussi fortes sur les collectivités, qu'il s'agisse du prix de

l'énergie ou en termes de ressources humaines avec la décision de l'État de relever le Smic, et d'augmenter les échelons. Ces augmentations, bien que justes, ont impacté notre budget de 800 000 euros. J'aurais donc préféré qu'elles se fassent dans la durée. Nous nous sommes donc posés la question de savoir comment faire mieux avec moins... et on a réussi ! À cet égard, le passage à la semaine à 4 jours dans les écoles, avec moins d'agents d'entretien, ou encore les économies de consommation d'énergie que nous sommes parvenus à réaliser face à l'explosion des prix du gaz et de l'électricité en sont deux exemples édifiants. Au final, je peux dire que parmi les 112 projets annoncés durant notre campagne, aucun ne sera impacté par ces augmentations.

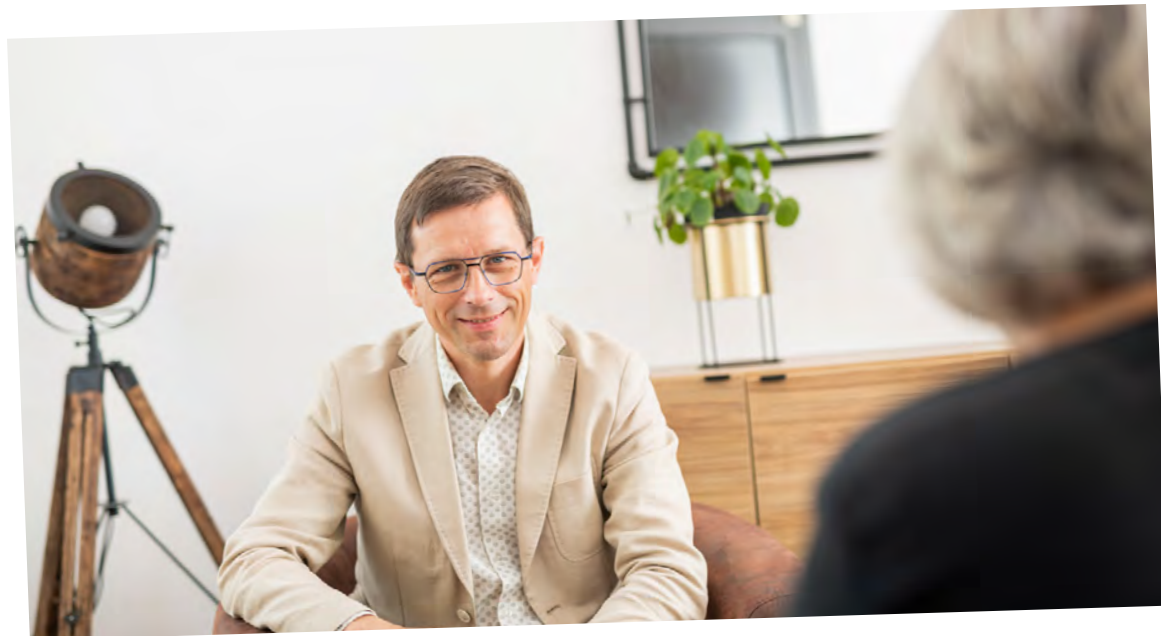
Le mantra « citoyens – agents – élus » revient souvent pour définir vos méthodes d'actions. De quoi s'agit-il ? Peut-on y voir une patte « Cyril Marion » ?

Ce n'est pas ma patte personnelle mais la méthode de toute une équipe pour parvenir à concrétiser nos engagements. Cela signifie que chacun a sa part de choix et de

responsabilité dans le récit de notre mandat. Nous, en tant qu'élus, on donne le cap, on fixe les objectifs, mais le regard critique de nos concitoyens comme la compétence de nos agents nous sont indispensables pour nous indiquer comment parvenir à nos objectifs, voire comment les ajuster. Citoyens, agents, élus, ces trois composantes doivent se parler, s'alimenter.

À mi-mandat donc, quels sont les projets qui vous rendent déjà particulièrement fier ?

Il y a des projets très visibles, très onéreux, et d'autres beaucoup moins... Pourtant, tous sont également importants parce qu'ils répondent à des compétences municipales et à des besoins, que ce soit pour toute la commune ou pour quelques habitants. Au total, sur les 112 projets de notre campagne, nous en avons déjà réalisé 53. Parmi toutes ces réalisations, le passage de la semaine de 4,5 jours à 4 jours pour les écoliers est un exemple de travail collectif. Nous sommes une commune de 17 000 habitants avec 2200 élèves en école maternelle et primaire, donc ce choix concernait plus de 1000 familles. C'est fondamental ! Et nous l'avons fait de manière démocratique, en lien avec



À mi-mandat, la ville fait son bilan

Au total, ce sont 112 engagements de campagne qui avaient été mis sur la table en 2020 par le maire de L'Isle d'Abeau, Cyril Marion, et son équipe. Après trois ans de mandature, voici une présentation de quelques-uns des projets annoncés, déjà réalisés... Et quelques autres à venir.

Créer une dynamique. Embarquer les esprits. Citoyens, agents, élus, qui sont le cœur battant de la vie communale. Donner de bonnes raisons de s'enraciner. Ici. Parce que c'est chez nous. Et booster sa fierté d'appartenance à ce territoire, à ses contrastes, à sa richesse. Bref : n'oublier personne et fédérer le plus largement possible autour d'un projet commun en valorisant les atouts de notre commune, en attaquant de front ses insuffisances et en déjouant les pièges des circonstances. Tel est l'esprit qui a animé l'équipe municipale et ses agents durant les trois années de cette mandature à la tête de L'Isle d'Abeau.

Bien sûr, comme chaque citoyen, la ville a depuis trois ans dû faire face à bien des difficultés. Qui auraient pu remettre en question ses prétentions : la crise sanitaire, puis ukrainienne,

mais aussi les décisions nationales, justes d'un point de vue social mais soudaines.

Pourtant, l'esprit frugal, faisant la chasse aux économies, L'Isle d'Abeau a fait front, parvenant à maintenir une haute qualité de service et des investissements importants. En trois ans, elle a même déjà investi plus que sur les 6 ans de la mandature précédente, soit 18 M€. Qu'il s'agisse de la réforme des rythmes scolaires, de l'accès à la propriété, de la rénovation du bâti, du renforcement de la participation citoyenne ou encore du soutien aux plus fragiles, au final, Cyril Marion l'assure : « Même si la situation ne facilite pas leurs réalisations, aucune de ces difficultés ne devraient impacter les 112 engagements de notre campagne ».

les parents et l'ensemble de la profession éducative. Ma plus grande fierté c'est que 75% des parents d'élèves aient pu voter en conscience. Autre projet symbolique mais qui m'est tout aussi cher, c'est le projet « Une naissance, un arbre ». L'idée, c'est de planter un arbre à chaque naissance. Cela revêt une dimension écologique et permet de développer un sentiment de fierté de faire partie de L'Isle d'Abeau. Enfin, tous les projets liés à la sécurité renforçant les liens entre les intervenants et donc l'efficacité opérationnelle sont aussi très importants car les attentes sont fortes.

Quels sont les prochains projets à venir ?

Sur les 112 engagements de notre campagne, il nous en reste 59 à réaliser. Si beaucoup sont déjà en cours sur le restant de l'année, nous avons un gros chantier avec le Plan Local d'Urbanisme qui sera

voté en décembre prochain. C'est un document central et fondamental parce qu'il concerne tous les citoyens, locataires, propriétaires, mais aussi agriculteurs et chefs d'entreprises. Sa définition aura des impacts majeurs sur les logements mais aussi sur les services publics ou les moyens de déplacements. C'est aussi un document qui va nous permettre de sanctuariser du terrain agricole pour maintenir une alimentation locale, mais aussi de conforter le monde économique en lui consacrant du foncier comme nous venons de le faire en lançant l'hôtel d'entreprises « la Passerelle » que nous finançons et gérons nous-même.

Le pays traverse une crise de la représentativité et les agressions se multiplient contre les maires ?

Cela vous inquiète-t-il ?

Les difficultés, je les connais, puisque j'ai moi-même reçu des

menaces. Mais il ne faut pas généraliser. En très grande majorité, les citoyens sont respectueux : faisons attention à ne pas faire croire que la fonction d'élu apporte uniquement des contraintes. Moi, ma première énergie, c'est L'Isle d'Abeau, c'est une ville que j'aime et qui a de nombreux atouts. Et ma motivation, ce sont les élus qui sont volontaires et compétents, ce sont les citoyens qui aiment leur ville et qu'il faut entendre. Car quand ils viennent apporter leurs réflexions et demander des améliorations, très souvent, c'est juste ! Donc il faut les écouter : c'est un des moyens qui permet souvent de désamorcer les conflits, de créer du lien et d'avancer ensemble sur les projets. Enfin, bien sûr, c'est une satisfaction de voir la ville qui se transforme grâce à nos actions qui sont plus ou moins visibles par tous, à l'instar de celles envers les plus fragiles dont nous sommes parfois le seul recours.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

53 engagements de campagne ont d'ores et déjà été concrétisés par la municipalité. Voici quelques-uns de ces projets phares qui ont contribué à transformer et à améliorer la vie de la commune.



SE RAPPROCHER DES CITOYENS

Une plateforme en ligne (jeparticipe.mairie-ida.fr) permet déjà aux Lilôts de proposer des idées, de voter ou d'échanger sur des projets, mais la ville a aussi souhaité pouvoir rencontrer physiquement les citoyens. Les 1^{ers} samedis de chaque mois, de 10 à 11h, en salle du conseil « Rosa Parks », les élus proposent une permanence afin de répondre à leurs questions et d'enregistrer leurs suggestions.



COMPOSTAGE : TOUT LE MONDE S'Y MET !

Pour réduire le volume des déchets à traiter ainsi que les émissions de gaz à effet de serre, huit composteurs collectifs ont été installés dans la ville. Le compost produit sera redistribué aux citoyens ayant contribué à sa fabrication.



SUIVRE LES JEUNES EN DIFFICULTÉ, EN LIEN AVEC LEURS FAMILLES

En mars dernier, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a décidé d'instaurer un Conseil des droits et devoirs des familles. Ce Conseil qui se réunit désormais tous les mois, permet, grâce à la vigilance des équipes pédagogiques, d'alerter sur les difficultés rencontrées par tel ou tel jeune. Une fois le diagnostic posé, un rendez-vous est pris avec le jeune et sa famille pour un entretien solennel avec le maire, à l'issue duquel des préconisations sont adressées : cela va notamment de l'inscription à une association sportive au soutien scolaire en passant par un rendez-vous avec un psychologue.



ENCOURAGER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

La part de logements sociaux à L'Isle d'Abeau est très importante : elle atteignait presque 60 % dans les années 2000, dépassant même 90 % dans certains quartiers. Ce taux très élevé, largement supérieur à la moyenne française (15,6%) est source de déséquilibres urbains, sociaux et financiers. Il faut donc ramener cette part à un pourcentage acceptable en facilitant la mise en vente du patrimoine des bailleurs sociaux. Cette stratégie a permis de baisser ce pourcentage à 50.5 % en 2022 et va se poursuivre dans les années à venir. D'ici la fin 2023, un collectif de 12 logements sociaux (Le Doupra) et un groupement de 39 maisons individuelles (L'Alizée) auront été mis à la vente. Cela n'empêche pas d'envisager des programmes d'accessions sociales pour faciliter le parcours résidentiel.



« HANDIDACTION » : UNE AIDE ADMINISTRATIVE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Espace des solidarités Olympe de Gouges, propose sur rendez-vous, les mardis de 14 à 17 heures, une permanence « Handidaction » afin d'apporter des renseignements et une aide administrative auprès des personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse de remplir une demande d'Aide personnalisée autonomie (Apa) ou de faire des démarches auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).



TEMPS PÉRISCOLAIRES : DES ÉQUIPES RENFORCÉES

Avec le passage de la semaine à quatre jours, la ville a souhaité structurer son équipe dédiée aux temps périscolaires. Depuis le début du mandat, 22 animateurs ont ainsi bénéficié d'un CDD de 16 mois. Par ailleurs, 21 agents ayant des missions d'encadrement ou intervenant sur les temps périscolaires ont bénéficié de formations internes. Enfin, les agents territoriaux et agents techniques remplissant les conditions ont été titularisés.



LA CULTURE, JUSQUE DANS LA RUE

La ville de L'Isle d'Abeau a souhaité amener la culture au plus près des citoyens, par des expositions à ciel ouvert avec des parcours de balades patrimoniales ou artistiques. Des fresques ont aussi été réalisées au sein de plusieurs groupes scolaires, à la Maison des habitants, dans des tunnels et dans le quartier des 3 Vallons. Un totem a été érigé dans le parc Saint-Hubert, ainsi qu'une statue sur la place des Droits de l'Homme et du Citoyen.



PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Afin de promouvoir le sport auprès de tous les Lilôts, des activités physiques clé en main ont été proposées de septembre 2022 à juin 2023... Kayak sur la Bourbe, tir à l'arc, courses d'orientation, méditation, capoeira, ou encore arts martiaux et tennis. Près de 150 personnes se sont rassemblées durant l'année. L'offre sera reconduite l'année prochaine.



DES DÉCHÈTERIES MOBILES POUR VOS ENCOMBRANTS

La ville a mis en place des opérations de ramassage de gros encombrants via des déchèteries mobiles. Le principe ? Une benne déposée au cœur de la ville pendant quelques heures. Sur inscription, un ramassage directement chez les Lilôts est proposé. Lors de la collecte d'avril 2023, 30 m³ d'encombrants, 40 m³, de mobilier, 10 m³ de cartons et 6 m³ d'électroménager ont été collectés. La prochaine opération est prévue pour septembre.



FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

Parce le digital est de plus en plus au centre de nos vies, la maîtrise de l'outil numérique est nécessaire. Le CCAS propose, en lien avec la Fondation Orange, des ateliers spécifiques pour les seniors (utilisation des ordinateurs, smartphone, tablettes, réseaux sociaux, etc.). Six séances d'une journée ont eu lieu de février à mars pour une cinquantaine de bénéficiaires. L'initiative sera reconduite en fonction des besoins.

ZOOM SUR LES PROJETS À VENIR

Parmi les 112 engagements, 59 sont encore à réaliser, dont 52 actuellement en cours. Présentation de quelques-uns.

Redonner de la place au vivant

La ville de L'Isle d'Abeau souhaite préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycle de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage). L'idée étant de protéger, préserver et redonner toute sa place à la nature sur le territoire. Pour cela, elle prévoit d'acquérir des parcelles boisées dans le quartier des 3 Vallons et dans la zone d'activités des Sayes afin de valoriser les espaces naturels. Elle souhaite enfin pouvoir contractualiser avec les agriculteurs locaux pour mettre en avant des pratiques permettant de mieux respecter la biodiversité que l'on sait en péril.

Réhabiliter la ferme Chaffard pour mieux la préserver

La ville de L'Isle d'Abeau souhaite préserver la ferme Chaffard et le patrimoine qu'elle représente. Un projet de réhabilitation est donc en cours : tout en s'appuyant sur l'authenticité architecturale du site, l'enjeu est de parvenir à reconfigurer son paysage.

Rénover les logements sociaux pour baisser les charges

Le parc de logement sur L'Isle d'Abeau est constitué majoritairement de logements sociaux construits à une époque (de 1975 à 1985) où les normes d'isolation n'étaient pas celles d'aujourd'hui, ce qui entraîne des charges démesurées pour les locataires. Près de 314 logements ont été rénovés depuis le début du mandat, ou sont en cours de rénovation.

Bien commun : protéger la ressource en eau

Face au réchauffement climatique et aux déficits chroniques des nappes phréatiques, la municipalité souhaite protéger sa ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti aux habitants. Partout où cela est possible, l'ambition est donc de désimpermeabiliser les sols (à commencer par les cours d'écoles) et de lancer notamment des travaux de renaturation de la Bourbe.

Santé : améliorer la prise en charge des plus fragiles

En partenariat avec L'Agence Régionale de Santé, la CPAM, le Département, la Préfecture, la CAF et les Caisses de retraite, la ville travaille sur la mise en place d'un Contrat Local de Santé portant sur l'amélioration de la prévention, l'accès aux soins, l'accompagnement médico-social et la santé mentale des citoyens.

Mettre en avant le patrimoine

En lien avec les bénévoles de la Compagnie Saint-Germain qui propose toute l'année des balades à la découverte du patrimoine, la ville ambitionne de faire découvrir davantage son patrimoine bâti, qu'il s'agisse de la chapelle Saint-Germain ou encore de la chapelle Sainte-Anne.

Lever les freins à l'emploi

La ville propose des ateliers à destination des citoyens en recherche d'emploi. Face à des personnes ayant parfois perdu de leur motivation et de leur confiance en elles, ces temps d'échanges menés en lien avec le Pôle emploi et la Mission locale doivent permettre de renforcer leurs savoir-être et leurs savoir-faire en vue de les remobiliser vers une recherche active d'emploi. Enfin, l'idée est de réussir à augmenter le nombre de places en crèche et de promouvoir le métier d'assistante maternelle afin de pouvoir soulager les femmes seules avec enfant(s) qui souhaitent trouver un emploi.

Rendez-vous sur la plateforme participative pour préparer la rentrée

RÉUNIONS DE LA RENTRÉE : PROPOSEZ VOS SUJETS !

Sur tous les sujets, et pour renforcer la possibilité pour les habitants de se rapprocher des élus, la ville propose désormais, sur sa plateforme participative, un espace d'échanges divisé en thématiques. Il doit permettre aux citoyens de proposer ses idées, ses sujets et ses visions pour la commune, lesquels pourront être mis à l'ordre du jour des réunions publiques de la rentrée 2023. Un recueil de l'ensemble des participations sera réalisé d'ici l'automne.

Infos : jeparticipe.mairie-ida.fr

DES RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ

Toujours dans leur démarche d'aller vers, les élus viendront dès le mois de septembre à votre rencontre pour des réunions publiques thématiques. L'occasion d'aborder tous les sujets et de co-construire les 3 prochaines années.

► Réunion publique « associations, culture, communication et social » : mercredi 27 septembre à 20h au GS 20 Le Petit Prince

► Réunion publique « éducation, jeunesse, famille » : vendredi 6 octobre à 20h à la Maison des habitants Michel Colucci

► Réunion publique « cadre de vie et urbanisme » : mercredi 18 octobre à 20h au GS 15 Les 3 Vallons

► Réunion publique « supports : ressources humaines, finances, juridique, numérique, participation citoyenne » : vendredi 10 novembre à 20h au GS 16 Le Côteau de Chasse

► Réunion publique « sécurité, tranquillité publique, économie et emploi » : vendredi 24 novembre à 20h au GS 11 La Peupleraie



Budget 2023

Faire de la contrainte, une opportunité pour adapter ses projets et affirmer ses choix

Bien que soumise à des finances extrêmement contraintes, la ville de L'Isle d'Abeau poursuit une dynamique de mise en œuvre de ses projets et politiques publiques grâce à la maîtrise drastique de ses coûts.

C'est une période excessivement tendue pour les communes de France. Et en particulier pour une commune de 17 000 habitants qui ne possède pas moins de 7 groupes scolaires. Ces espaces d'enseignement induisent bien évidemment des charges de fonctionnement et d'investissement nécessaires pour conduire le projet éducatif. La commune rencontre un défi de taille face à cette période financière préoccupante : maintenir un service public de qualité et maîtriser ses finances publiques.

Cette situation difficile s'explique notamment par la succession des crises qui ont secoué le pays ces dernières années. Et par des choix réglementaires de l'État qui, bien que justes d'un point de vue social, n'ont pas arrangé les affaires des collectivités, alors que ce dernier s'était déjà lourdement désengagé auprès d'elles en baissant ses dotations.

CRISE SANITAIRE, CRISE UKRAINIENNE ET RÉGLEMENTATIONS DE L'ÉTAT

De 2020 à 2022, la crise sanitaire liée à la Covid - et la paralysie qu'elle a engendré - a d'abord singulièrement asphyxié les recettes de la ville. Alors que les dépenses municipales pour soutenir habitants, associations et entreprises durant cette période irrespirable n'ont fait qu'augmenter. Malgré des aides spécifiques de l'État, la crise ukrainienne - et ses conséquences inflationnistes sur le prix des énergies et les taux d'intérêt - est venue cyniquement accabler une santé financière déjà fiévreuse bien que maîtrisée. Enfin, si les hausses du point d'indice des fonctionnaires, celle du Smic et la prime inflation imposées par l'État ont apporté un courant d'air frais bienvenu à leurs bénéficiaires, ces mesures trop

soudaines ont là encore pesé sur le budget de la collectivité. Qui, de son côté, et malgré toutes les charges pesant déjà sur elle, a concomitamment fait le choix audacieux d'intégrer et de financer la fonction d'animation pour soutenir le passage à la semaine de 4 jours dans les écoles tout en s'engageant à baisser le taux de sa taxe foncière d'un point en 2022.

FAIRE DE LA CONTRAINTES, UNE FORCE

Les contraintes liées au contexte international et à ces choix ont donc été posées sur la table : face à cette tempête financière dont il faut espérer qu'elle ne soit que de passage, il s'agissait désormais pour la municipalité de tenir bon la barre pour éviter les écueils et les gouffres.

Face à cette situation, une démarche collective a pris place en interne pour co-construire un « Plan stratégique ».

Objectif : faire de la contrainte une force, en traquant les dépenses inutiles partout où il est possible pour assurer le maintien de l'ensemble des services et les investissements prévus sur la commune. Au final, tout en conservant une capacité de désendettement de 5 ans* en 2023, soit largement inférieure au seuil critique de 12 ans, la ville est parvenue à maintenir un très fort niveau d'investissement puisque ce sont quelque 6.5 millions d'euros qui seront investis cette année : que ce soit pour la rénovation urbaine, les espaces extérieurs, la numérisation des services administratifs, la réhabilitation du patrimoine communal, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la rénovation de groupes scolaires, ou encore le financement d'un hôtel d'entreprises...

* Le temps que mettrait la ville pour rembourser sa dette totale si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute

BUDGET 2023 : LES CHIFFRES À RETENIR

6,5 MILLIONS D'EUROS

c'est le montant des investissements qui sera engagé en 2023. Au total, pour transformer avantageusement la ville, quelque 19,6 millions d'euros ont déjà été investis depuis le début du mandat.

21,8 MILLIONS D'EUROS

c'est le montant des recettes prévisionnelles de fonctionnement pour 2023.

20,30 MILLIONS D'EUROS

c'est le montant des dépenses prévisionnelles de fonctionnement pour 2023.

470 EUROS

c'est l'encours de la dette prévisionnelle par habitant en 2023 sachant que la moyenne nationale est de 950 euros. Elle était de 435 € en 2022.

5 ANS

c'est, pour 2023, la capacité prévisionnelle de désendettement de la commune, soit le temps qu'elle mettrait pour rembourser sa dette totale si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Le seuil critique étant de 12 ans, la commune est donc bien positionnée. Elle était de 3,7 ans en 2022 malgré un prêt de 2 M d'euros de la commune pour la rénovation urbaine.

6,85 %

c'est le taux d'épargne brute prévisionnel de la commune prévue pour 2023, Il est donc en-dessous de la moyenne nationale qui est de 15%.

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES ? LA VILLE A UN PLAN !

LA COLLECTIVITÉ A MIS EN PLACE UN « PLAN STRATÉGIQUE 2023 /2026 » DESTINÉ À FAIRE DES ÉCONOMIES ET STABILISER SES DÉPENSES. VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS DE SA STRATÉGIE :

► Le choix a été fait d'optimiser l'utilisation des locaux, des espaces, et des services proposés à la population : le but étant de limiter les consommations d'énergie en chauffant ou en climatisant le plus sobrement possible.

► Les nouvelles technologies peuvent également permettre de réaliser des économies sur le long terme sans compter les bénéfices en termes de développement durable pour la planète. La commune a donc fait le choix de dématérialiser en partie ses actes administratifs ce qui permet en particulier des économies de papier et de maintenance qui peuvent être importants à l'échelle d'une collectivité. L'installation de panneaux solaires et de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux est aussi envisagée.

► Une révision de la tarification des cantines, du péri et de l'extrascolaire a été pratiquée, tout en essayant d'être le moins pénalisant possible en direction des personnes les plus fragiles.

► Au niveau ressources humaines, la ville développe la mobilité interne et des dispositifs d'insertion via les chantiers jeunes ou le recours à des apprentis dont elle se charge de la formation.

► La mise en place des 1607 heures de travail des fonctionnaires voulue par la loi et le système de prime des collectivités (RIFSEEP) permet également à la commune d'être plus opérationnelle et de moins recourir à l'embauche.

► Pour stabiliser - et si possible de réduire la dépense publique -, la commune souhaite enfin redéfinir les périmètres d'activités selon leur efficacité.

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES SONT ÉGALEMENT VUES DE MANIÈRE POSITIVE À L'ISLE D'ABEAU :

► La contrainte renforce la coopération : nous avons besoin d'une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs.

► La contrainte oblige à penser sur plusieurs années. L'exercice budgétaire annuel est élaboré avec cette vision sur plusieurs années.

► La contrainte ramène à l'essentiel. Une logique de compétences premières et d'activité principales s'invite à ces réflexions.

► La contrainte induit l'innovation. Il faut penser différemment pour trouver des réponses nouvelles.



ALEXANDRE ALIAGA
adjoint au maire en
charge des finances

« Nous souhaitons que malgré cet environnement très défavorable, le service à la population reste au niveau le plus élevé possible tout en gardant un seuil soutenable de dette qui nous permette d'envisager l'avenir avec un maximum de sérénité. De gros projets emblématiques ayant été terminés, le rythme des investissements sera donc moins soutenu à l'avenir, mais il est néanmoins important de rappeler que sur ces 3 premières années de mandat, la commune a déjà plus investi que sur la mandature précédente (18M€) ».

Économie

Ils ont rejoint La Passerelle, le premier hôtel d'entreprises du territoire

L'hôtel d'entreprises de L'Isle d'Abeau a ouvert ses portes début mai à l'entrée de la zone commerciale des Sayes. Deux entrepreneurs expliquent leur choix d'intégrer La Passerelle, véritable vecteur d'attractivité et de développement économique.

Jean-Charles André (société de courtage Avenirfi)

Dès le 2 mai, j'ai rejoint l'hôtel d'entreprises en tant que conseiller financier expérimenté et agréé. Cette opportunité est véritablement exceptionnelle !

J'ai lancé mon activité en 2010 et j'exerçais depuis un an à mon domicile suite à la vente de nos précédents locaux à Vaulx-Milieu. Cette configuration n'était plus adaptée pour accueillir mes clients. Lorsque j'ai découvert l'initiative de création d'un hôtel d'entreprises, j'ai immédiatement saisi cette chance de m'installer dans des locaux rénovés et modernes. Aujourd'hui, j'ai le privilège d'occuper un beau et spacieux bureau. La Passerelle présente de nombreux atouts : des loyers modérés et une situation géographique idéale, au cœur d'un lieu dynamique et fréquenté. De plus, le contact avec les autres entrepreneurs est une véritable source d'inspiration et d'échanges constructifs, favorisant ainsi un environnement stimulant. »

Nadia et Saïd Belyamani (Nord Isère Taxi)

« Domiciliés à L'Isle d'Abeau, nous étions à la recherche de bureaux pour la société dont nous sommes propriétaires depuis 2019. Nous travaillions depuis chez nous mais le développement de notre activité nécessitait l'installation dans un environnement plus adéquat.

L'hôtel d'entreprises est très confortable. Nous sommes privilégiés, et tout cela avec un loyer très abordable ! La localisation de La Passerelle nous permet d'avoir une belle visibilité et de pouvoir répondre facilement aux besoins des habitants et des professionnels, que ce soit pour du transport médical ou de la conduite d'enfants porteurs de handicap à l'école, par exemple. Le fait que la ville ait rénové ce bâtiment à l'abandon est une bonne chose. Cela apporte une vraie dynamique et prouve l'engagement de la municipalité auprès des artisans et indépendants de la commune. La cerise sur le gâteau ? Il existe une belle cohésion avec les autres occupants du bâtiment. Chacun a apporté sa touche personnelle en termes de décoration. Nous nous sommes tous bien appropriés les lieux. »



ZOOM

L'HÔTEL D'ENTREPRISES EN CHIFFRES

2011 rachat du bâtiment par la ville

260 000 euros pour la première phase de travaux réalisée de juillet 2022 à février 2023. Un montant pris en charge à 100% par la ville de L'Isle d'Abeau

9 bureaux de 10 à 17 m²

110 à 300 euros de loyer pour les bureaux, soit des tarifs inférieurs de 30 à 50 % par rapport au prix du marché

3 partenaires engagés dans le comité technique de sélection des candidats : la Chambre de Commerce et d'Industrie, Initiative Nord Isère et la mairie de L'Isle d'Abeau

5 entreprises retenues pour la première entrée le 2 mai 2023 (bail précaire de 3 ans) et 2 nouveaux locataires depuis le mois de juin.

Stationnement

La création de deux zones bleues en phase de test



La municipalité expérimente actuellement la mise en place de zones de stationnement gratuites pour les habitants, dans une limite de temps donnée. Explications.

Les enjeux – L'évolution des règles de stationnement dans L'Isle d'Abeau poursuit des objectifs précis : renforcer la sécurité des piétons, favoriser la vitalité commerciale en encourageant la rotation des véhicules en stationnement, améliorer le cadre de vie des piétons et des cyclistes mais aussi faciliter le stationnement à proximité des établissements scolaires.

Une première zone bleue en test autour du groupe scolaire des Fauvettes – Depuis la fin avril 2023 et pendant six mois, les places situées devant l'école sont réservées, en période scolaire et sur certaines tranches horaires, aux parents d'élèves. Les places étant souvent occupées par des riverains, un système de dépose-minute a été mis en place aux heures d'entrée et de sortie d'école. Pour garer leur véhicule dans cette zone bleue, les parents doivent être munis d'un disque de stationnement, disponible sur internet, en grandes surfaces ou dans les magasins spécialisés.

Un second test à proximité des commerces du bourg – Dès septembre, les conducteurs souhaitant stationner rue de l'Hôtel de ville, avenue du Bourg ou place Gabriel Péri devront être munis d'un disque leur offrant 30 minutes de stationnement. Une manière de prioriser les Lilôts se rendant chez leurs commerçants de proximité.



CÉLINE DEBES, conseillère municipale déléguée
à la mobilité, l'accessibilité et à la voirie

« À l'issue des phases de test des deux zones bleues, nous dresserons un bilan de cette opération et verrons si ce système doit être généralisé. »

« LE CHANGEMENT EST FLAGRANT ! »

Anaïs Gustin, parent d'élèves du groupe scolaire Les Fauvettes : « Depuis la mise en place de la zone bleue, le changement est flagrant ! Les parents peuvent stationner sans problème devant l'école et les abords de celle-ci sont moins engorgés. La sécurité des enfants a été renforcée car plus personne ne se gare sur le passage piéton ou en double-file. Je dépose mes enfants à pied chaque jour et je suis bien plus rassurée depuis que ces nouvelles règles ont été instaurées. Quant aux incivilités, elles ont largement diminué... »

Nature



Favoriser la biodiversité dans la zone des Sayes

La municipalité entend faire de la zone humide des Sayes un véritable réservoir de biodiversité. Ce projet, soutenu par de nombreux partenaires, répond à des enjeux écologiques essentiels : la biodiversité et le cycle de l'eau.

C'est avec des objectifs écologiques que la municipalité co-construit actuellement un nouvel avenir à la zone humide des Sayes. « Ce projet ambitieux, s'inscrivant dans le prochain contrat vert et bleu de la Bourbre, est notamment accompagné par l'Agence de l'eau et le Conservatoire des Espaces naturels de l'Isère. Cela prouve que nous allons dans la bonne direction avec notre ambition de sanctuariser cet espace naturel », appuie l'adjoint au maire Roland Borghi.

Pour rendre la zone des Sayes à la nature et permettre ainsi aux espèces locales de se régénérer spontanément et à la biodiversité d'être favorisée, la première étape "visible" consiste en l'abattage de peupliers, arrivés à maturité. La peupleraie des Sayes avait en effet été plantée en vue de la production de bois. Ces arbres seront revalorisés, localement, en emballages légers, biodégradables, recyclables et naturels. La plupart de ces peupliers deviendront ainsi des cagettes utilisées pour le transport de fruits et légumes. Dans un contexte de diminution du plastique, le peuplier représente ainsi une excellente solution, en phase avec les enjeux environnementaux. Afin d'être le moins intrusif possible et de respecter les périodes de nidification, les abattages seront organisés à l'automne. « Nous rendrons ainsi à la nature l'une des trois zones dédiées à la culture de peupliers dont nous disposons ».

Que deviendra la zone humide des Sayes dans les prochaines années ? La réflexion est en cours, mais l'idée est de permettre aux habitants de redécouvrir cet espace protégé tout en le préservant et en confortant son rôle majeur pour l'environnement (cycle de l'eau, réservoir de biodiversité...).

À SAVOIR

« LE BOIS SERA TRANSFORMÉ LOCALEMENT »

Les explications de Mickael Chatenet, responsable approvisionnement et gestion forestière chez Rolland Bois

« La coupe de ces peupliers, de la variété Beaupré, est incontournable. Pour des raisons sanitaires tout d'abord, car ces arbres étaient en fin de vie. L'abattage permet également de sécuriser les abords du chemin. Enfin, le bois aura une nouvelle vie en étant transformé localement. Les plantations de peupliers ont de grandes vertus : elles permettent d'éviter d'avoir recours aux importations de bois pour fabriquer des cagettes ou du contreplaqué, par exemple. Cela dynamise toute une filière environnementale ! En coupant ces arbres et en dessinant un nouvel avenir à la zone des Sayes, la municipalité porte un projet environnemental fort. »

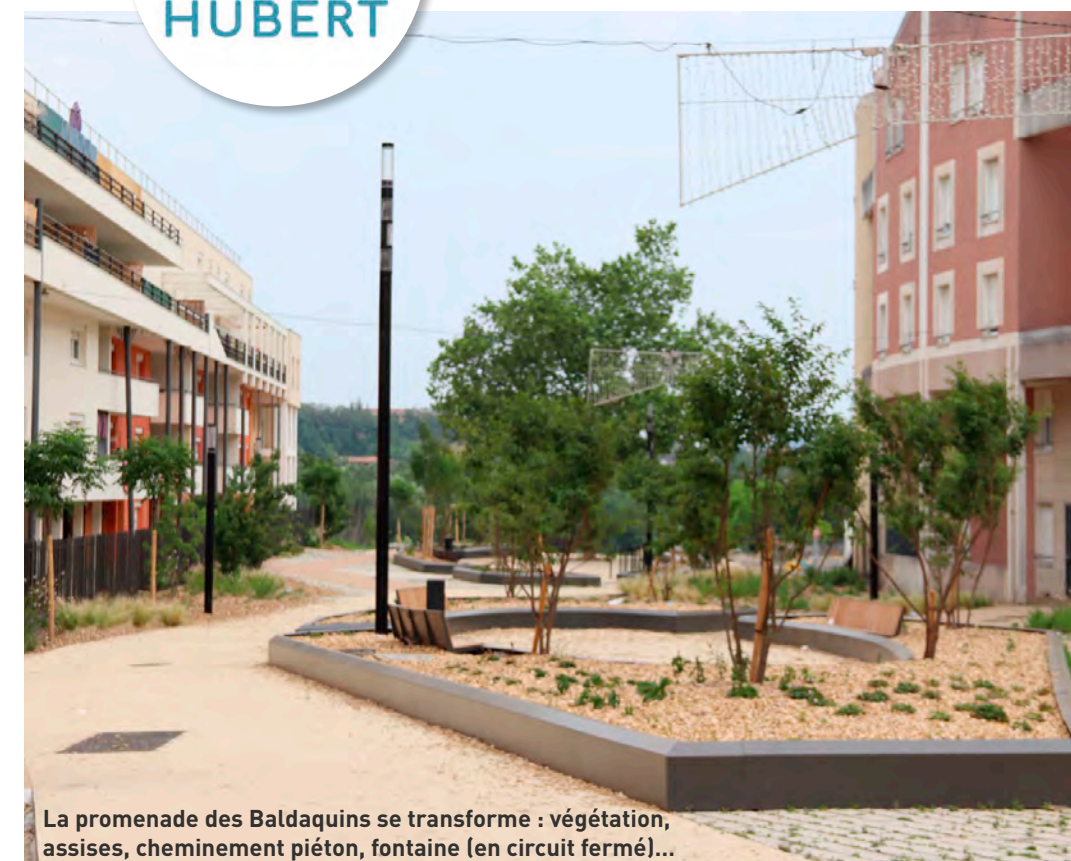
PNRU

Et la suite ?

Alors que plusieurs phases sont en cours de finalisation (pose de jardinières, ombrières, bancs, ouvrages métalliques, signalisation...), faisons le point sur la suite des travaux d'aménagement du quartier.

La partie nord de la promenade du Décumanus démarrera en septembre pour une durée de 4 mois. Durant l'été, ce sera au tour de la rue Louis Pergaud d'être en travaux, pour une durée d'environ 2 mois. Puis la dernière phase, celle de la rue du Triforium et Grand Champ, devrait débuter fin 2023.

Des questions sur les travaux, rendez-vous à la Maison du projet (place du Triforium) ou encore sur le site : saint-hubert.mairie-ida.fr



La promenade des Baldaquins se transforme : végétation, assises, cheminement piéton, fontaine (en circuit fermé)...



La réhabilitation des logements continue. Près de 124 logements ont été rénovés ou sont en cours. Une meilleure qualité de vie pour nos Lilôts.

Animation

Une programmation estivale pour tous les habitants



Du 7 au 28 juillet, la ville de L'Isle d'Abeau propose chaque semaine, à tous les Lilôts, quatre jours de rendez-vous festifs, ludiques et populaires, au cœur de l'été. Présentations.

Les mardis et mercredis, de 15 à 19h, des activités sports et loisirs sont proposées dans le parc Saint-Hubert. Le vendredi, en soirée, de 20h à 22h, la place des Alpes se transforme en piste de danse avec des DJ et des danseurs professionnels. Sur place, l'association Dancers Family ou encore la compagnie de danse « Stylistik » vous proposeront des soirées à thème ! Les samedis, c'est aux Jardins du Millé d'être investis par un ciné plein air où seront projetés successivement, chaque semaine, « Les Mignons 2 », « Retour vers le futur 1 » et enfin « Very bad trip ». Pop-corn, boissons et chaises longues accompagneront bien sûr ces bons moments entre amis ou en famille ! « Lors de la première édition, nous avons eu plus de 1000 personnes par semaine avec beaucoup de familles et des publics venus de tous les quartiers », explique Audrey Reynaud, coordinatrice des événements communaux. « Avec cette deuxième édition, nous souhaitons ancrer ces rendez-vous dans l'esprit de tous les citoyens et notamment de tous ceux qui ne partiraient pas cet été en vacances. Nous voulons que la ville s'anime toute entière afin de favoriser les rencontres entre habitants ».

Tout le programme : www.mairie-ida.fr



CÉDRICK MELLET
conseiller municipal délégué
aux événements, festivités
et à la communication

« En débutant notre mandat politique en juin 2020 après une crise sanitaire qui nous a tous contraints à l'isolement, il était essentiel de retrouver des temps conviviaux où l'on partage, où l'on découvre, où l'on fédère... Les rendez-vous de l'été incarnent cette volonté en proposant sur un mois un programme sportif, culturel et de loisirs favorisant la mixité sociale, le lien intergénérationnel et le sentiment d'appartenance à notre commune qui se veut innovante, dynamique et attractive à l'image de ces événements ».

Culture

Le Millénium fait peau neuve !

Rafraîchi et repensé par la municipalité, le Millé a plus que jamais pour mission de devenir le lieu de vie et de culture privilégié des habitants de L'Isle d'Abeau.

Façade repeinte, diminutif adopté... le Millénium, rebaptisé Le Millé, cristallise toutes les attentes depuis la fin de ses travaux le 16 juin dernier. « L'objectif, c'est que tous les habitants se réapproprient cet espace qu'il faut imaginer un peu comme un tiers lieu », précise Stéphanie Aslanian, directrice de la ville animée. Un lieu dans lequel « on peut désormais venir boire un verre, assister à un spectacle, participer à un atelier en famille ou encore proposer ses savoir-faire qu'il s'agisse d'un cours de musique ou de tricot... Car l'idée, c'est aussi de mettre en avant les talents lilôts ! » Si la façade du bâtiment principal - dédié aux concerts et spectacles - a été repeinte, les espaces extérieurs, côté jardins, ont été repensés, avec la pose d'un enrobé tout neuf permettant d'accueillir une terrasse éphémère pour une nouvelle programmation plein air. C'est aussi là qu'un conteneur a été installé pour vous offrir de quoi vous restaurer et vous rafraîchir : venez déguster - avec modération ! - la cuvée « Millé », une blonde spécialement créée pour le Millé par la brasserie « Lune bleue », sise à Gillonnay.

Infos : www.mairie-ida.fr/vie-culturelle et Facebook : Le Millé

RENDEZ-VOUS LE 9 SEPTEMBRE POUR LE COUP D'ENVOI DE LA RENTRÉE

La ville donne rendez-vous à tous les habitants le 9 septembre, de 19h à 23h, dans les Jardins du Millé pour une soirée concerts : vous retrouverez les artistes locaux Slamouai, Filou mais aussi Paulo et son looper qui joueront sur la scène. Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec le service culturel de la ville sur la programmation 2023-2024 et de proposer des initiatives personnelles pour enrichir la programmation du Millé.



Scolarité



Les inscriptions aux temps péri et extrascolaires sont lancées

Compétente dans l'animation du secteur enfance, la ville propose chaque année des temps péri et extrascolaires aux enfants des 7 groupes scolaires de la ville. En pleine période d'inscription et à l'aube d'une future rentrée, faisons le point.

Temps du matin ; temps de cantine ; temps du soir avec activités de 16h30 à 18h30 ; mais aussi tous les mercredis et durant les vacances... Profitez des offres de temps péri et extrascolaires de la ville ! Mais hâtez-vous de vous inscrire. Car la demande est forte : les premiers arrivés seront les premiers servis... De fait, 1 semaine après le lancement de la journée d'inscription, le 30 mai dernier à la Maison des habitants Michel Colucci, environ 200 dossiers avaient déjà été déposés sur le portail en ligne (portail-ida.ciril.net) et les agents préposés aux inscriptions avaient déjà reçu une cinquantaine de rendez-vous avec des dossiers complets. « Nous étions très attendus cette année par la population pour réussir cette rentrée 2023, notamment sur les temps du midi et du soir », explique Ludovic Le Port, directeur de la Maison des Habitants Michel Colucci qui regroupe l'ensemble des services liés aux politiques éducatives. « La collectivité a donc considérablement renforcé nos moyens humains et amélioré l'interface du portail « familles » avec la possibilité du dépôt du dossier d'inscription directement en ligne, ce qui devrait nous permettre cette année de satisfaire les attentes du plus grand nombre de nos concitoyens ». Au total, pour la rentrée 2023, sur les sept groupes scolaires de la ville, plus de 1000 enfants devraient pouvoir profiter de ces temps d'activité.

CHANGEMENT DE RYTHME SCOLAIRE : QUEL BILAN ?

Après un an de semaine à 4 jours, l'heure est au bilan. Et il est plutôt positif à la fois pour les enfants, les équipes d'encadrement et les enseignants. « Nous avons profité du changement de rythme scolaire pour revoir le fonctionnement de nos accueils périscolaires et monter en qualité » rapporte Amélie Kondo, responsable du service enfance. La prise en charge à la journée le mercredi permet aux équipes de travailler davantage sur des projets. En plus, la collectivité est labellisée « plan mercredi ». Les activités des accueils de loisirs sont donc construites en lien avec l'école pour permettre une continuité éducative, un vrai gage de qualité.

Sur les temps méridiens, la présence des animateurs auprès des enfants des écoles élémentaires est très appréciée, notamment par la diversité des activités proposées : activités sportives, manuelles, temps dédié à la lecture, au repos...

« Les enseignants nous ont fait part d'un meilleur retour aux apprentissages scolaires à 14h », complète Amélie Kondo. Toute cette réflexion autour du rythme de l'enfant, des temps scolaires et périscolaires ont aussi permis la naissance d'un véritable travail en équipe pluridisciplinaire au sein de chaque groupe scolaire : agent technique, ATSEM, animateurs, éducation nationale, tous travaillent dans un seul et même but.

> Infos : portail-ida.ciril.net



Contribuez à l'embellissement de votre ville

Lancé en 2022, le dispositif participatif « La Boîte à projets », dont la 2^e édition vient d'être lancée, permet de concrétiser des projets d'embellissement de la commune imaginés par les citoyens.

Tous les habitants de L'Isle d'Abeau sont invités à réfléchir et proposer des solutions concrètes permettant d'améliorer le cadre de vie de leur quartier (aménagements pérennes touchant le quotidien). Pour participer, il suffit de se rendre sur la plateforme participative mise en place par la municipalité (jeparticipe.mairie/ida.fr) et de proposer un projet. Sa faisabilité est ensuite étudiée par les services de la ville, en se fondant notamment sur des critères financiers et techniques. À la différence de la première édition, les projets seront proposés par quartier pour que toute la ville puisse être représentée. Au total ce sont donc 5 consultations simultanées qui sont lancées.

Lors de la 1^{re} édition, 47 propositions ont été présentées sur la plateforme et 240 citoyens ont pu voter. Au final, deux projets ont été retenus : le premier concerne l'installation de bancs dans les rues du Cardo et sur les promenades des Baldaquins et du Decumanus, ainsi que le rehaussement des bancs de la place des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le deuxième est la réalisation, à l'automne prochain, d'un verger pédagogique près de la Maison des habitants Michel Colluci. Il permettra aux passants de cueillir des fruits librement et de se sensibiliser aux différentes essences d'arbres.

Infos : jeparticipe.mairie/ida.fr

LA 2^e ÉDITION EST EN COURS : PARTICIPEZ !

Vous avez jusqu'à fin septembre pour proposer vos projets qui seront étudiés lors de cette deuxième édition. Après avoir été soumis aux votes, leur faisabilité sera étudiée par les services d'octobre à novembre. Enfin, en décembre, un second vote aura lieu puis les projets retenus seront présentés par les porteurs de projets lors des vœux du maire en janvier 2024.



GÉRARD POUNOUSSAMY
conseiller municipal délégué
à la participation

« Nous souhaitons fortement impliquer la population dans la vie de la cité et ce dispositif participatif répond parfaitement à cet engagement. En tant qu'élus de terrain, et citoyens nous-mêmes, c'est à nous d'aller à leur rencontre et de leur donner des possibilités concrètes de participer aux transformations de la ville. Bien sûr, tous les projets proposés ne peuvent être réalisés et on explique à chaque fois pourquoi ».

LA PAROLE AUX HABITANTS

DAWSSSEN SAAFI



« QUAND JE PARTICIPE À UNE COMPÉTITION, C'EST POUR LA GAGNER ! »

Le jeune Dawssen Saafi, licencié au club de taekwondo de L'Isle d'Abeau, est devenu champion de France de sa catégorie en mai.

Tout a commencé par un cours d'essai du taekwondo, quand il avait 6 ans. « Cette séance m'a beaucoup plu, se souvient Dawssen Saafi, 10 ans. J'ai donc voulu continuer ! » Aujourd'hui véritablement passionné par cette discipline véhiculant des valeurs de maîtrise de soi et de respect, le jeune Lilôt s'adonne à cet art martial d'origine sud-coréenne quatre fois par semaine. « Cela représente 6 heures d'entraînement hebdomadaire », mentionne Hani Souayah, coach et directeur technique du club de taekwondo de L'Isle d'Abeau. Quatre ans après avoir débuté le taekwondo, Dawssen Saafi peut être fier de son parcours jalonné de belles victoires. Comme sa médaille d'or à l'open de taekwondo de Bron en novembre 2022, une première place sur le podium régional en mars 2023 et sa victoire le 6 mai 2023 à la Coupe de France Minimes au Palais des Sports de Lyon-Gerland. « Dawssen est très combatif, il ne lâche rien, c'est ce qui lui a permis d'arracher cette splendide médaille d'or et devenir champion de France dans la catégorie minimes de moins de 45 kilos en mai », se félicite Hani Souayah. « Je suis très content et très fier de représenter le club de L'Isle d'Abeau », confie Dawssen, né en Italie et arrivé en Isère il y a cinq ans. Si le jeune sportif devient champion de France en catégorie cadets l'année prochaine, les portes d'une sélection en équipe de France s'ouvriront à lui. Avec une éventuelle participation aux championnats d'Europe à la clé. Un bel objectif pour Dawssen, qui ne cache pas ses ambitions : « Quand je participe à une compétition, c'est pour la gagner ! »



EMMA BAUER

« DANS NOTRE GROUPE, NOUS FORMONS UNE VÉRITABLE FAMILLE »

Passionnée et investie à haut niveau dans la danse urbaine, Emma Bauer apprécie l'esprit d'équipe de son groupe et espère pouvoir un jour transmettre ces émotions aux plus jeunes via des cours de danse.

Plus jeune, Emma Bauer pratiquait la natation à haut niveau. Depuis six ans, cette native de L'Isle d'Abeau a découvert une autre discipline exigeante et source d'accomplissement : la danse. Et plus précisément la danse urbaine, avec l'association lilôte Dancers family et le groupe Ambition company. Une révélation. « Je m'entraîne avec certains danseurs depuis mes débuts, nous formons donc une véritable famille ! », confie la jeune femme de 22 ans. Ambition company participe régulièrement à des spectacles et des événements, comme la demi-finale de basket-ball qui a opposé le club de Lyon-Villeurbanne à celui de Boulogne-Levallois, le 30 mai : « C'était une expérience incroyable. » Quelques semaines auparavant, Emma Bauer et ses acolytes s'étaient rendus en Allemagne, pendant quatre jours, pour un événement d'envergure : les championnats d'Europe de danses urbaines, l'UDO. « Nous avons participé à cette énorme compétition avec quinze danseurs d'Ambition company dans la catégorie crews, catégorie juste en dessous des grands champions », précise Emma Bauer, étudiante en école de commerce à Lyon. « Avoir été sélectionnés pour participer à l'UDO était une grande chance en soi, car c'est une référence en danse urbaine. Malheureusement, nous n'avons pas atteints nos objectifs à l'issue du show de deux minutes, qui avait nécessité énormément de travail... Mais nous étions tous très fiers du travail réalisé avec notre chorégraphe Caroline Mathieu. »



**Vous souhaitez
témoigner dans votre
magazine municipal ?**

Contactez-nous par email :
communication@mairie-ida.com
ou par téléphone 04 74 18 20 00

Les naissances

L'Isle d'Abeau, plus que jamais une ville jeune ! Retrouvez ce mois-ci la suite des noms des enfants, s'inscrivant dans la démarche municipale « 1 naissance, 1 arbre ».

Pour chaque naissance, un arbre sera planté sur la commune. Les familles qui pourront ainsi voir grandir cet arbre en même temps que leur enfant. Nous leur souhaitons, à tous, beaucoup de bonheur.

Jeunes parents ou futurs parents, inscrivez-vous dans cette démarche sur : www.mairie-ida.fr

- (1) **Emma PIERY REVOL** août 2022
- Elya LOPEZ-MARTINEZ** août 2022
- Lya FUENTES** octobre 2022
- Amaury FRACZAK FONQUERGNE** novembre 2022
- Nolan RIVIERE** décembre 2022
- Maelle ARTHUR PLAZY** janvier 2023
- Naomie NACEUR** janvier 2023
- Gabin COURTOT** janvier 2023
- Luna REGE NERO** janvier 2023
- Céleste FANTON** janvier 2023
- (2) **Maddy LECUS** mars 2023
- (3) **Ilana RASTOLL** mars 2023
- Kaïs BENATALLAH – TEIXEIRA** mars 2023
- Agathe BERNET** avril 2023
- April LAMBERT** avril 2023
- Tessa ALMANZY** avril 2023



JUILLET

**Kermesse vintage
RDV de l'été**
MERCREDI 12 JUILLET / 15-19H
Parc Saint-Hubert

**Feu d'artifice
et bal populaire
RDV de l'été**
JEUDI 13 JUILLET /
À PARTIR DE 18H30
Stade Saint-Hubert

**Ciné plein air
« Retour vers le futur »
RDV de l'été**
SAMEDI 15 JUILLET / 21H
Jardins du Millé

**Chantiers géants et sport
RDV de l'été**
MARDI 18 JUILLET / 15H-19H
Parc Saint-Hubert

**Atelier créatif — guirlandes
de glaces**
MERCREDI 19 JUILLET / 10H-12H
Salle Picasso
Inscriptions conseillées : 07 60 03 47 36

**Animations disco
RDV de l'été**
MERCREDI 19 JUILLET / 15H-19H
Parc Saint-Hubert

**Soirée colorée
RDV de l'été**
VENDREDI 21 JUILLET / 20-22H
Place des Alpes

**Ciné plein air
« Very bad trip »
RDV de l'été**
SAMEDI 22 JUILLET / 21H
Jardins du Millé

**Atelier créatif —
peinture sur papier bulles**
LUNDI 24 JUILLET / 10H-12H
LCR David Douillet
Inscriptions conseillées : 07 60 03 47 36

**Défis gonflables et sport
RDV de l'été**
MARDI 25 JUILLET / 15H-19H
Parc Saint-Hubert

**Pédalo car,
Ninja Kid et Arc Tag
RDV de l'été**
MERCREDI 26 JUILLET / 15H-19H
Parc Saint-Hubert

**Sortie familles —
Safari de Peaugres**
MERCREDI 26 JUILLET / JOURNÉE
Sur inscriptions auprès de la
Maison des habitants Michel Colucci
(jusqu'au 21 juillet)
Tarifs selon quotient familial

**Soirée colorée
RDV de l'été**
VENDREDI 28 JUILLET / 20H-22H
Place des Alpes

AOÛT

**Commémoration du 79^e
anniversaire des combats
du Lombard**
MARDI 22 AOÛT
18h : parvis de la Gare
18h30 : Quartier du Lombard

SEPTEMBRE

Forum des associations
SAMEDI 2 SEPTEMBRE / 9H-16H
Gymnase David Douillet

Sortie seniors à Vogüe
7 ET 8 SEPTEMBRE
Sur inscriptions : 04 74 27 83 61
Tarif : 120 € par personne

Rentrée culturelle
SAMEDI 9 SEPTEMBRE / 17H
Jardins du Millé

**Journée Européenne
du Patrimoine
« L'Isle d'Abeau :
100 ans d'histoire »**
SAMEDI 16 SEPTEMBRE / 14H-19H
Chapelle Saint-Germain
Programme prochainement en ligne

**Rallye nocturne de VTT
par le Vélo Club**
SAMEDI 16 SEPTEMBRE / 20H
Espace Alain Rossot

**Atelier dessin :
c'est quoi bien manger ?
« Balance ton plat »**
MERCREDI 20 SEPTEMBRE /
9H-11H30
Espace des solidarités Olympe de Gougès
Pour les 5/15 ans / gratuit
sur inscriptions : 04 74 18 20 44 / ccas@
mairie-ida.com

**Atelier cuisine au
Jard'Isle Bien**
MERCREDI 27 SEPTEMBRE /
14H-16H30
Jard'Isle Bien
gratuit

**Bilan mi-mandat — réunion
« Associations, culture,
communication et social »**
MERCREDI 27 SEPTEMBRE / 20H
GS Le Petit Prince

OCTOBRE

**Transformation
culinaire en bocaux
« Balance ton plat »**
MERCREDI 4 OCTOBRE / 9H-11H30
Espace des solidarités Olympe de Gougès
Pour les 5/15 ans / gratuit
sur inscriptions : 04 74 18 20 44 / ccas@
mairie-ida.com

**Atelier découverte contes
et jeux de doigts**
MERCREDI 4 OCTOBRE / 16H
Le Millé

**Bilan mi-mandat — réunion
« éducation, jeunesse,
famille »**
VENDREDI 6 OCTOBRE / 20H
Maison des habitants – Espace 120

**Carrefour des métiers
scientifiques
dans le cadre de
la fête de la science**
MARDI 10 OCTOBRE / 16H-20H
Lieu à préciser

**Bilan mi-mandat —
réunion « cadre de vie
et urbanisme »**
MERCREDI 18 OCTOBRE / 20H
GS 15 Les 3 Vallons

**Atelier cuisine : fruits et
légumes de producteurs
« Balance ton plat »**
MERCREDI 25 OCTOBRE / 9H-11H30
Espace des solidarités Olympe de Gougès
Pour les 5/15 ans / gratuit
sur inscriptions : 04 74 18 20 44 / ccas@
mairie-ida.com



Handi'versité

Pour la 2^e année consécutive, le CCAS et ses partenaires organisent le salon « handi'versité », le samedi 7 octobre au Gymnase Saint-Hubert et à la Maison des habitants. Ouvert de 13h30 à 18h, cet événement a vocation à donner accès aux personnes en situation de handicap et aux aidants, à toutes les informations sur les dispositifs existants sur le territoire. Ce sera également l'occasion de découvrir ou redécouvrir le sport adapté, avec la participation de nombreuses associations.

Retrouvez l'ensemble du programme prochainement sur le site de la ville : mairie-ida.fr

NOVEMBRE

**Bilan mi-mandat — réunion
« supports : RH, finances,
juridique, numérique,
participation citoyenne »**
VENDREDI 10 NOVEMBRE / 20H
GS 16 Le Côteau de chasse

**Bilan mi-mandat — réunion
« sécurité, tranquillité
publique, emploi et
économie »**
VENDREDI 24 NOVEMBRE / 20H
GS 11 La Peupleraie

AGISSONS POUR L'ISLE D'ABEAU

Alors que cette première année scolaire sur 4 jours se termine, nous préparons activement la rentrée prochaine. Côté scolaire, il y aura 4 ouvertures de classes dont 2 grâce au Contrat Local d'Accompagnement (CLA) aux Chardonnerets et à Louis Pergaud. Après la labellisation en Cité Educative, c'est un nouveau renforcement des actions pédagogiques et éducatives pour réduire l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire dans ces deux écoles proches de l'éducation prioritaire. Concernant nos temps périscolaires, nous augmentons à nouveau le nombre de places disponibles face à la hausse des besoins que nous constatons depuis 2021. Mi-juin, + de 220 familles ont d'ailleurs déjà reçu une réponse positive pour leur enfant. Sur la pause méridienne, nous continuerons à proposer aux enfants des activités encadrées par plusieurs professionnels de l'animation. Cette professionnalisation est un marqueur fort de notre volonté de faciliter la reprise des apprentissages à 14h.

LE RENOUVEAU DE L'ISLE D'ABEAU

Les journées estivales vont arriver ainsi que les congés. C'est l'occasion pour notre groupe de vous souhaiter de bons congés afin d'aborder une rentrée plus sereine. En effet, le climat national s'est révélé très particulier, et communal aussi. Les travaux ont créé de nombreux désagréments, et de nombreuses incompréhensions. Nous espérons que pour nos habitants qui n'ont pas la chance de partir des activités seront proposées ; Nous regrettons souvent le manque de visibilité d'informations. Nous reviendrons vers vous à la rentrée ; en vous assurant notre profond engagement pour la commune et ses habitants. Très bel été.

DEMAIN AVEC VOUS

Texte non parvenu.

id'a
L'ISLE D'ABEAU

LA PROPRETÉ
— UNE —
RESPONSABILITÉ
— PARTAGÉE —



SEPT. 23 - JANV. 24

**OUVERTURE
DE SAISON**

SAMEDI 9 SEPT

19H-23H

**JARDIN
DU MILLÉ**

SUR SCÈNE :

SLAMOURAÏ

FILOU MAIS
AUSSI

PAULO ET SON
LOOPER

PLUS D'INFOS
PROCHAINEMENT
SUR MAIRIE-IDA.FR

id'a L'ISLE D'ABEAU

ME'
Le Millé

